

PALESTINE, LE ROLE DE LA FRANCE ET DE L'EUROPE

Parce que la Palestine est au delà de la Méditerranée, on aurait tendance à croire que depuis la France, on ne pourrait rien changer au problème. **Faux !**

C'est en partie ici que se règle le sort réservé aux Palestiniens.

Les accords entre l'Union Européenne et Israël ne se sont jamais aussi bien portés.

L'Union Européenne (dont la France), autorise les produits israéliens à rentrer sur le marché européen sur la base de taxes d'importations réduites.

Les exportations des colonies israéliennes (donc des terres prises aux palestiniens) représentent 230 millions d'euros par an. Il faut exiger une traçabilité viable des produits israéliens issus des colonies pour permettre aux citoyens de ne pas soutenir les crimes du gouvernement sioniste.

L'UE n'a jamais suspendu les accords économiques avec Israël, alors même que Tsahal (l'armée israélienne) commettait des massacres à Gaza. L'UE montre ici son visage impérialiste, déformée par la soif de profit alors que d'autres choix sont possibles.

BATTONS-NOUS POUR :

- 👊 **La reconnaissance par la France, l'UE et l'ONU de la Palestine comme un État à part entière.**
- 👊 **Des sanctions diplomatiques et économiques contre le gouvernement israélien à chaque fois que celui-ci viole les Droits de l'Homme et le Droit International.**
- 👊 **Le boycott et le désinvestissement des entreprises françaises et européennes qui soutiennent la colonisation et donc l'apartheid contre les Palestiniens. (Car la présence du mur, l'impossibilité de se déplacer l'oppression permanente est bien une situation de ségrégation raciale et d'apartheid.)**
- 👊 **La fin de l'impérialisme dans le monde : un pays ne peut pas en dominer un autre !**

**PALESTINE
UN ETAT
MAINTENANT**



**NOUS AVONS DEJA DEPOSE 30 000 PETITIONS
AU MINISTERE ET LE PARLEMENT A PLIE,
CONTINUONS LE COMBAT !**

PALESTINE

AGIR ICI  **MAINTENANT**



En novembre 2012, la Palestine a été reconnue comme un Etat observateur !

C'est une victoire diplomatique qui va notamment permettre aux Palestiniens de porter plainte devant la Cours de Justice Internationale.

En décembre 2014, le parlement français a voté pour la reconnaissance de l'état palestinien.

C'est une belle avancée mais qui ne se concrétisera que si le gouvernement français reconnaît à son tour, la Palestine de façon unilatérale. Cette victoire ne doit pas rester inachevée !

ALORS, POURQUOI CONTINUER LE COMBAT ?

Parce que la Palestine est un état occupé et n'est toujours pas un état libre, viable et souverain.

Il y a encore plus de 4500 prisonniers politiques dans les geôles israéliennes.

Mais aussi le mur, long de 730km, sépare la Cisjordanie du reste du pays.

De plus, la Cisjordanie est occupée par 500.000 colons. Les Palestiniens ont à peine le droit de se déplacer, ce qui les empêchent en partie de s'organiser politiquement. Les réfugiés vivent dans des camps depuis des dizaines d'années, séparés de leurs maisons et parfois de leurs familles. L'accès à l'eau est toujours un parcours du combattant.

Le blocus de Gaza, qui a démarré en 2006 est toujours en place.

La lutte est encore longue pour la liberté du peuple palestinien.

Il faut créer les conditions démocratiques d'une solution juste et durable en Palestine.

Les Palestiniens doivent être souverain de leurs choix politiques.

Il faut combattre l'idée reçue que l'on ne peut rien faire ici.

Israël ne changera de politique que si on l'y oblige.



QUE PEUT-ON FAIRE EN FRANCE ?

On peut mettre la pression sur le président de la République jusqu'à ce qu'il craque !

La 59ème proposition de François Hollande était de «favoriser la paix par la reprise de négociations», mais aussi de «soutenir la reconnaissance de l'État palestinien». Assez de mots, il faut des actes ! C'est la suite logique du vote à l'ONU et du vote de l'assemblée nationale et du Sénat. L'heure est venue pour chacun de prendre position !

On peut rejoindre des associations ou des organisations politiques pour se renseigner sur la question et à son tour devenir un militant de la Paix. Car se battre pour une Palestine libre, c'est se battre pour la paix entre les peuples et mettre fin à l'impérialisme.

On peut dénoncer les entreprises et institutions françaises qui participent à l'apartheid, par exemple en acceptant de construire le mur. Il faut que les entreprises françaises signent des chartes de respect des droits de l'homme.

JUSTICE, PAIX, LIBERTÉ !

Le peuple palestinien a le droit à cet État, libre et indépendant, dans les frontières de 1967 (Cisjordanie, bande de Gaza, Jérusalem-Est comme capitale), aux côtés de l'État israélien.

LE MUR

Long de 730 kilomètres, il empiète sur les frontières de 1967, parfois de près de 23 kilomètres. Véritable mur de l'apartheid, il coupe des villages en deux, prive les Palestiniens de leurs terres les plus arables, de l'accès à l'eau, les contraint dans leurs déplacements...



Exigeons que ce mur de la honte soit abattu !!!

LES REFUGIES PALESTINIENS

Les trois quarts des Palestiniens sont des personnes déplacées. **Dans le monde, un réfugié sur trois est Palestinien.** Plus de la moitié d'entre eux a été déplacée hors des frontières de leur foyer national historique. On estime aujourd'hui qu'il y a entre 4,25 et 7 millions de réfugiés palestiniens à travers le monde. Le droit au retour des réfugiés palestiniens est au centre du conflit israélo-palestinien. De nombreux Palestiniens ont dû fuir ou ont été chassés en 1948 et en 1967. Leur droit au retour est garanti par l'ONU, notamment par la résolution 194 datant de 1948. C'est un droit inaliénable du peuple palestinien.

Pas d'Etat palestinien sans droit au retour pour tous les Palestiniens !

GAZA

La bande de Gaza est un petit territoire de 360 km² qui abrite près de 1,6 millions d'habitants dont plus de la moitié a moins de 18 ans. L'opération « Plomb durci » a tué en décembre 2008 un millier de Gazaouis et blessé des milliers d'autres. En 2014, l'opération « bordure protectrice » a fait plus de 2 000 morts y compris des enfants qui jouaient au foot sur une plage...

La population subit depuis 2007 un blocus inhumain, qui conduit à une situation sanitaire, sociale et économique inacceptable.

Gaza vit une situation catastrophique entre enfermement et bombardements. L'aide promise pour la reconstruction n'est pas arrivée et la

population survit dans la boue et le froid. 6 mois après les massacres et destructions de l'été des dizaines de milliers de personnes sont encore hébergées dans des écoles de l'UNRWA ou vivent dans des abris de fortune. Les conditions de vie sont extrêmement précaires : électricité coupée 12 à 18 heures par jour, pénurie de gaz, eau impropre à la consommation, assainissement quasi inexistant. Plusieurs bébés sont morts de froid. L'économie est à terre et le chômage atteint des chiffres vertigineux. La population subit actuellement un blocus inhumain, qui conduit à une situation sanitaire, sociale et économique inacceptable. **Brisons le blocus de Gaza !**

FRONTIERES DE 1967
(Plan de partage de 1967)



FRONTIERES AUJOURD'HUI



Mur ou barrière de séparation achevée, projeté ou en cours de construction
Reste du territoire palestinien occupé et bouclé par l'armée israélienne
Territoires colonisés par Israël



LES PRISONNIERS PALESTINIENS

Si le chiffre évolue régulièrement, ils sont plus de 7000 enfermés dans les geôles israéliennes dont plus de 200 enfants. Leurs droits fondamentaux sont bafoués. La politique israélienne est simple: enfermer tous ceux qui résistent. Sont enfermés des responsables politiques et des élus du peuple, comme des députés. L'objectif est d'empêcher les Palestiniens de s'organiser politiquement. Marwan Barghouti, député du Fatah et respecté de tous les partis politiques, fait partie de l'un d'eux.

Exigeons leur libération immédiate !

JERUSALEM EST

En 1967, l'ONU avait partagé Jérusalem en deux. **Jérusalem Est devait être la capitale de l'Etat palestinien.** Le territoire comprend les quartiers de la vieille ville et les principaux lieux saints. Annexé, après la guerre en 1967, par le gouvernement israélien, ce sont aujourd'hui plus de 200.000 colons israéliens qui y sont installés. Les Palestiniens de Cisjordanie y ont difficilement accès, ils doivent avoir un laissez-passer accordé au compte-goutte par Israël.

Luttons pour que Jérusalem-Est soit rendu aux Palestiniens et devienne la capitale de la Palestine !

